

Le mercredi 5 avril 2023, un équipage du PREJ de MONT DE MARSAN commençait à 05h30 pour présenter une personne détenue du Centre de Détention d'Eysses au Tribunal judiciaire d'Agen pour un TC. Par la suite, il devait effectuer une translation judiciaire de la Maison d'Arrêt d'Agen au Centre Pénitentiaire de Bordeaux Gradignan, autant dire une grosse journée de travail en perspective et surtout beaucoup de kilomètres en véhicule (environ 9h de route).

La veille au soir, une mission est annulée ce qui a rendu un équipage disponible. De ce fait, le chauffeur et l'escorte se sont proposés d'effectuer la translation afin de soulager leurs collègues qui étaient d'accord.

Dès l'arrivée à 10h00 du responsable adjoint du Prej de Mont de Marsan, les deux agents disponibles sur la base lui ont soumis l'idée. Mais étant chef d'escorte de l'équipage, ce dernier leur a répondu par la négative que cela ne l'intéressait pas et qu'il n'avait pas à se justifier... Incompréhensible !!

Le début d'année étant très chargé en mission, les collègues ne remercient pas leur responsable adjoint.

Votre réponse nous laisse perplexe face à des décisions dénuées de bon sens !

Vous clamez à cor et à cri que vous devez « lisser les heures », en voilà un bel exemple.

Qu'attendez-vous d'eux ? Pour recevoir, il faut savoir donner...

Sachez que commander un groupe s'apprend, il existe des formations spécifiques !

L'UFAP UNSa Justice déplore la décision du responsable adjoint !

L'UFAP UNSa Justice remercie les agents à l'initiative de cette récupération de mission !

L'UFAP UNSa Justice sera vigilante afin que cela ne se reproduise pas !

L'UFAP UNSa JUSTICE UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE !!!

Le secrétaire local

Frédéric Graincourt